

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Gustave ZIMMERMANN

L'Eglise et l'Association

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1911, tome 13, p. 103-108

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# L'Eglise et l'Association

Par mouvement catholique nous entendons ici non pas l'action de l'Eglise en général dans les consciences et les volontés par les moyens surnaturels dont Dieu lui a confié le dépôt. Nous entendons l'action publique des catholiques organisés. L'organisation suppose l'association ; à la naissance et à la base de tout mouvement catholique il y a donc avant tout l'esprit d'association. Associations de tous genres, faisceau puissant de volontés unies pour l'action énergique et profonde dans tous les domaines de la vie sociale, tels sont, dans leur ensemble, les mouvements catholiques.

Cet esprit d'association auquel les catholiques dans les différents pays ont dû, dans le cours du siècle dernier et doivent actuellement leurs plus belles victoires, l'Eglise, est-il besoin de le dire, l'a toujours encouragé et béni. Fondée elle-même par Celui dont le sang a cimenté l'union des hommes entre eux et avec leur Père du ciel, comment n'applaudirait-elle pas toutes les fois que ses enfants se réunissent dans une pensée de justice ou de charité, afin de poursuivre un but louable, et sur lequel elle peut appeler les bénédictions du ciel. Durant tout le cours du moyen âge, l'Eglise avait étendu sa main bénissante et protectrice sur toutes les associations qui avaient cherché à asseoir l'édifice social sur des bases solides. L'association suivant les mêmes intérêts dans un esprit de défense individuelle et de progrès social, d'après les règles de la justice et pour le grand bien des différentes classes de la nation, telle avait été la grande idée qui avait animé le monde chrétien et dont les fécondes initiatives avaient procuré à la société un progrès constant. — Or, au début du XIX<sup>me</sup> siècle, cet esprit d'association, avec les œuvres elles-mêmes qu'il avait créées, avait sombré dans la tourmente révolutionnaire. A sa place, la philosophie incrédule du siècle de

Voltaire et de Rousseau n'avait su mettre qu'un égoïsme sans frein, un culte exagéré et irréfléchi de la liberté individuelle, dont les conséquences, malheureuses pour l'état social dont on avait oublié la loi fondamentale qui est une loi de dépendance et de solidarité, n'avaient pas tardé à se faire cruellement sentir. La société, comme secouée sur ses bases, offrait le spectacle lamentable d'une révolution continuelle qui, après avoir promené sa démence furieuse à travers les grandes organisations politiques qu'elle avait bouleversées, sévissait maintenant dans toutes les classes de la société à la fois, et se plaisait à armer les uns contre les autres les riches et les pauvres, citoyens d'un même pays, après avoir poussé les uns contre les autres les nations entières dans d'épouvantables conflagrations. A vrai dire, Messieurs, l'erreur du libéralisme économique, fruit de la révolution, — dont vous avez entendu l'exposé ici même de la bouche de notre maître à tous, M. l'abbé Antoine — cette erreur fondamentale ne produisit ses fruits que petit à petit ; mais dès 1835 ou 1840 les esprits avertis se rendaient compte de l'immensité du mal qui avait été fait : le travailleur, c'est-à-dire, l'humble, le petit, le faible n'étant plus protégé, devait évidemment devenir la proie du plus fort, un état de lutte devait s'établir dans la société entre le riche et le pauvre, et c'était ce qui faisait pleurer l'Eglise, la mère des riches et des pauvres. — Pour mettre un peu d'ordre dans l'organisation sociale profondément troublée, qu'est-ce donc qui pouvait avoir de l'autorité et de la puissance, sinon l'association ? L'association pouvait refaire ce que la révolution avait défait. Si les citoyens commençaient à s'unir de nouveau pour la défense commune des intérêts, suivant le droit et la justice, on pouvait espérer que la paix tôt ou tard reviendrait dans l'Etat social. Et qui donc tient en réserve le droit et la justice, sinon l'Eglise. Au nom, et pour la défense des intérêts sociaux dont l'Eglise est la gardienne vigilante, l'Eglise devait donc favoriser plus que jamais, dans le cours du XIX<sup>me</sup> siècle, toute association de ses

enfants, et comme conséquence appuyer de toutes ses forces les grands mouvements catholiques.

Si l'ordre social, dont l'Eglise est le plus ferme soutien et sans lequel d'ailleurs il lui est difficile de remplir complètement sa mission, demandait que de grandes associations catholiques fussent organisées, d'autres intérêts encore devaient déterminer l'Eglise à soutenir tout mouvement d'organisation catholique. Ces intérêts n'étaient autres que ses intérêts propres. Abandonnée des puissants qui avaient collaboré avec elle pour le bien général, l'Eglise se trouvait réduite à ses propres forces. Si, à force de diplomatie et de fermeté elle avait pu renouer avec certains Etats les liens d'un concordat séculaire, il était clair cependant que c'en était fait de l'appui direct et immédiat, fidèle malgré tout, qu'elle recevait des deux grandes monarchies de l'Europe centrale. Le Saint-Empire, malgré la paix de 1815, n'était pas sorti de la tombe où l'avait enfermé le bras vainqueur de Napoléon ; le royaume de France, rétabli pour quelques années très courtes, ne devait plus reconnaître dans ses souverains des descendants de saint Louis mais bien plutôt des disciples de Voltaire ou des amis des sans-culottes ; des lois antireligieuses ne tardèrent pas à se faire jour dans les pays de nom latin ; et, par contre, plus au nord, dans cette Allemagne autrefois dominée par la gloire de ses grands souvenirs chrétiens, commençait à se dessiner l'influence d'une nation protestante, la Prusse, qui devait petit à petit prendre la place de la monarchie humiliée des Habsbourg. Mais si les souverains imbus d'esprit josphiste ou voltairien, ou ennemis de l'Eglise par la force des puissances politiques faussaient désormais compagnie à l'Eglise, que restait-il donc pour la défendre et la soutenir ? Il restait le peuple. Le peuple qui devait, par le jeu des événements politiques et aussi par la poussée de l'histoire, acquérir une influence toujours plus importante dans les destinées des pays tant à cause de la puissance de l'opinion, cette souveraine nouvellement couronnée, qu'à cause du droit de suffrage qui devait lui être octroyé, dans une mesure

plus ou moins complète, dans tous les pays autrefois entièrement monarchiques. — Or qu'est-ce donc qui pouvait assurer à l'Eglise l'appui du peuple sinon l'organisation du peuple en de grandes associations ? — Plus les gouvernements mettront de soin à ignorer l'Eglise et même à la combattre, plus vite aussi et plus facilement se fera l'organisation catholique populaire. C'est ainsi que le premier en date de ces grands mouvements fut celui des catholiques de la protestante Allemagne et le dernier, celui des catholiques de la catholique Autriche. Créer une force puissante d'opinion qui fût à même de faire respecter les droits de l'Eglise, de lui assurer la liberté dans l'accomplissement de sa mission dans l'éducation et la formation morale et religieuse de ses enfants, tel fut tout naturellement le but des mouvements catholiques. Or ce but intéressait au premier chef la vie de l'Eglise elle-même qui ne se lasse jamais de réclamer avant tout la liberté qui lui revient, et l'on comprend dès lors que les grands mouvements catholiques fussent apparus aux regards divinement éclairés de l'Eglise comme le moyen providentiel de s'assurer au XIX<sup>me</sup> et au XX<sup>me</sup> siècles, dans les Etats chrétiens, une place que ne voulait plus lui octroyer la piété des souverains.

Mais, du reste, si les grands mouvements catholiques devaient être les défenseurs les plus puissants de la liberté et de l'action de l'Eglise, s'ils devaient même comme au temps du Kulturkampf de Bismarck briser à la fin la puissance d'un chancelier de fer, ils avaient un autre droit encore à la confiance, au soutien, à l'appui de l'Eglise. Car ils étaient appelés, dans le désarroi des idées et parmi les audacieuses entreprises de l'incrédulité, à fournir un appui au peuple chrétien, à le soutenir efficacement dans la lutte pour la sauvegarde et la défense de sa foi religieuse. C'est un lieu commun de dire que le dernier siècle et notre temps en général est marqué par une effroyable licence des opinions et des idées. Toutes les funestes conséquences de la révolte orgueilleuse du XVI<sup>me</sup> siècle, toutes les folies de l'esprit qui se croyait libre pour avoir secoué la bienfaisante discipline

de la vérité, toutes les fantaisies criminelles d'un libre examen débridé, ont éclaté dans le cours du XIX<sup>me</sup> siècle et s'étaient encore devant nos yeux, dans toute leur hideuse réalité. A la faveur d'un libéralisme qui pour justifier son nom avait donné un brevet de libre parcours, que dis-je, un droit de cité à tous les mensonges, à toutes les erreurs, à toutes les extravagances de l'esprit sans règle; soutenu et propagé par le livre, la brochure, le journal; répandu à tous les vents du ciel par la parole devenue libre elle aussi, c'est-à-dire effrontée et perverse, le flot de l'incrédulité et son cortège méprisable de fausses doctrines s'étendait, vous le savez, chaque jour davantage. Contre ce mal envahissant et menaçant toute conscience, toute pensée, toute conviction chrétiennes, qu'est-ce donc qui aiderait les fidèles à se défendre ? Non certes les gouvernements et les autorités politiques qui, pour la plupart, avaient précisément brisé, en s'en glorifiant ridiculement, les antiques entraves du mal. Les fidèles devaient donc, immuables dans la vérité de l'Eglise, se défendre eux-mêmes par la force de leur organisation. Réunis, groupés, encadrés dans de vastes associations, les catholiques seraient bientôt une armée très forte. Se sentant les coudes, ils seraient moins exposés à tomber sur le chemin glissant de l'erreur et du mal. Les organisations catholiques, en leur donnant conscience de leur nombre, en les faisant assister à d'admirables démonstrations, les confirmeraient dans leur sainte croyance. De plus l'association deviendra, par la force même des choses, un moyen d'éducation de leur foi. Bientôt le mouvement catholique organisé donnera naissance à une presse outillée pour combattre allègrement. La lutte entreprise généreusement suggérera des armes nouvelles. Entraînés, soutenus, fortifiés par un grand mouvement catholique, les enfants de l'Eglise ne redouteront plus les enfants du siècle, que dis-je, ils remporteront sur eux de pacifiques victoires. Et l'Eglise n'est-elle pas la première à désirer de telles victoires qui sont les siennes propres. — Pour la défense de ses propres enfants, l'Eglise a dû, dans ce siècle qui a voulu

être appelé sottement le siècle de la liberté, créer, soutenir, propager, organiser de grands mouvements catholiques populaires.

Travailler par l'association à la stabilité et à l'ordre dans l'Etat, au triomphe du droit et de la justice; défendre sa propre liberté et la foi de ses enfants, tel fut en résumé le but de l'Eglise en suscitant ou en favorisant les grands mouvements catholiques au XIX<sup>me</sup> siècle.

D<sup>r</sup> G. ZIMMERMANN.

Semaine sociale de Fribourg, sept. 1910